

Annexe 2 :
Promesse de vente

Opération : construction d'un canal de délestage : protection contre les inondations

PROMESSE DE VENTE n°01-2021

Par les présentes,

MR CAPDEROU Marcel

né le 15/08/1927

à GAN

demeurant à 20 chemin Maubec 64290 GAN

promet et s'oblige à vendre au SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU, la (les) partie(s) de la (les) parcelle(s) désignée(s) ci-dessous, nécessaire(s) à la construction d'un canal de délestage du Neez, ouvrage de protection contre les inondations

Indications cadastrales					Surface approximative à céder	Observations
Commune	Section	Numéro	Lieu-dit	Nature		
Bosdarros	AB	0004	Maubec	N (PLUi)	3 700 m2	La délimitation du terrain à céder est figurée par un liseré rouge sur le plan annexé aux présentes après visa.

Cette cession interviendra au prix de € le mètre carré.

M..... s'engage à passer acte public de cette cession à la première réquisition de Monsieur le Président.

Il autorise toutefois le SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU à prendre possession desdits terrains avant l'établissement de cet acte.

La présente promesse est consentie pour un délai de 12 mois à compter de ce jour.

Elle est dispensée de droits d'enregistrement, étant consentie en vue de la réalisation d'une acquisition elle-même exonérée de ces droits en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Fait à GAN, en trois exemplaires,

le 21/11/21 ⁽¹⁾
 << lu et approuvé >>
Capderou

(1) signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Surface estimée : 3700 m2 / parcelle n°0004, section AB, commune de Bosdarros

